

Metz / TERRORISME

La solidarité à perpétuité

Le verdict du procès des **ATTENTATS DU 13-NOVEMBRE** a été rendu le mercredi 29 juin. **MAURICE LAUSCH ET JEAN-FRANÇOIS DYMARSKI**, les papas de Marie et Mathias tués au Bataclan, n'ont pas assisté à ce dernier jour. **DÉÇUS** par les peines prononcées à l'encontre de certains accusés, ils choisissent de ne retenir que la solidarité née entre les différentes **PARTIES CIVILES**.

Du procès, ils ne retiendront que ça. La solidarité née entre les victimes, les familles de victimes, les proches. Ce sentiment de partager des bouts de ce qu'il reste de leur vie. Cette sensation de ne pas être tout à fait seuls. C'est cette solidarité qui leur permet d'avancer. Celle qui était née déjà au lendemain de la mort de leurs enfants.

Marie Lausch et Mathias Dymarski ont été tués au Bataclan le 13 novembre 2015. Une chaîne de chagrin s'était immédiatement formée autour de leurs parents. Les amis du couple d'amoureux originaires de Moulins-lès-Metz et Ancy ont réagi à la peine par l'action, en créant une association portant les prénoms de leurs potes, Marie & Mathias. Maurice, le papa de Marie, Jean-François, celui de Mathias, ont suivi, portés par une jeunesse qui ressemblait tant à celle de leurs enfants. **Ils ont remué ciel et terre pour que vivent des concerts, des événements, des bourses, autant de cailloux dans le brouillard de leur chemin quotidien.** Des raisons de vivre, de survivre.

Le procès en était une aussi. Un moment qui les angoissait terriblement. Se retrouver là dans cette salle d'audience où tout prend des proportions hors norme : les parties civiles, les accusés, ce pour quoi ils sont jugés, la douleur. Une nouvelle fois, Maurice et Jean-François ont fait ce qu'ils avaient à faire, ce qu'ils devaient faire : raconter qui étaient leurs enfants, qui ils sont à jamais pour eux. Ils ont accepté de replonger dans l'enfer de cette soirée du Bataclan quand les rescapés sont venus témoigner de ce qu'ils avaient vécu.

L'horreur des mots, des sons, des odeurs. Des phrases dont ils se souviendront. **« L'enfer est vide, tous les démons sont ici. »** Des témoignages qui les ont percus. **« Celui d'un membre du GIGN qui a**



Jean-François Dymarski et Maurice Lausch autour du mémorial de leurs enfants, Mathias et Marie, tués au Bataclan.

dû faire des choix pour sauver un maximum de personnes, hanté par le regard d'une jeune fille laissée à l'intérieur de la salle. » Des chiffres qu'ils n'oublieront jamais. **« Sur une des terrasses, ils ont tiré 121 douilles en 1 minute 10. »** Les cinq victimes qui ne sortent plus de chez elles depuis qu'elles ont échappé à cette nuit d'horreur. Les deux personnes qui se sont suicidées après, notamment cette femme qui était sur une des terrasses et décide de laisser sa place à une amie qui mourra quelques minutes plus tard sous les tirs des terroristes. **Tellement de vies brisées, qui tentent comme elles le peuvent de recoller quelques morceaux.** En étant ensemble, solidaires. **« On a rencontré d'autres parties civiles, d'autres avocats, plein de personnes qui ont fait émerger une forme d'humanité »,** explique Maurice Lausch.

« Une famille de mémoire »

Jean-François raconte comment un matin du procès, il a discuté avec l'un des frères d'une victime. Ils ont parlé chacun

de leur être cher disparu. **« À un moment, il me met la main sur l'épaule et me dit : "On forme une famille". Une famille de mémoire »,** ajoute Jean-François, la tristesse débordant de ses yeux bleus, couleur identique à celle du tee-shirt de l'association Marie & Mathias. Ce geste sur son épaule et ces quatre mots : c'est ce que le père de Mathias a choisi de retenir du procès. Pas les silences, les mensonges des accusés, leur obstination à ne rien révéler. Leurs avocats les avaient prévenus : **« Il y a 99,9 % de chances qu'ils ne disent rien ».** Ils n'ont rien dit. Avant le procès, tout ce qu'ils pouvaient savoir sur cette nuit, sur l'organisation des attentats, ils le savaient déjà. Ils attendaient que les accusés lèvent le voile sur le fonctionnement interne, les responsabilités. Mais rien à l'arrivée.

Le jour du verdict, Maurice et Jean-François n'étaient pas dans la salle d'audience. Ils n'ont pas non plus assisté aux plaidoiries de la défense. Trop dur à entendre. La peine prononcée à l'encontre de Salah Abdeslam est juste selon

eux mais les autres les déçoivent. Il est le seul à avoir été condamné à la perpétuité avec sûreté incompressible. Les autres, « les petites mains », s'en tirent plutôt bien. Et ça, les papas de Marie et Mathias ont du mal à l'accepter. **« Ça veut dire qu'ils peuvent s'en sortir. Ça va faire jurisprudence »,** regrette Maurice. **« Nous, on a pris la perpétuité. »**

Il est installé sur la terrasse de la place Jeanne d'Arc à Metz, Jean-François à ses côtés. Un homme vient leur parler. Il dit qu'il n'habite pas loin du bar, pas loin du mémorial de Marie & Mathias. Il leur demande pourquoi la plaque n'est pas collée au mur. Les deux pères lui expliquent. Une histoire de Bâtiments de France. Il leur dit que Marie et Mathias, ce sont ses frères, qu'il met de l'eau sur la plaque dès qu'il passe devant. **Un geste de baptême et de communion.** **« On vit tous sur la même terre »,** termine-t-il avant de remonter sur son vélo. La solidarité encore. Celle dont ils ont choisi de se souvenir. Celle qui leur permet de rester debout.

Aurélia Salinas